

Déplacements d'horizon

Réflexions sur l'Assemblée Générale de 1997

des Filles de la Charité *

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général

Comme vous pouvez l'imaginer, mes Soeurs, bon nombre de feuilles de papier couvrent mon bureau. Durant les derniers jours de l'Assemblée Générale, mais avant que le Document final n'ait été effectivement écrit, une analyse d'une page, spécialement intéressante, est venue jusqu'ici. Je soupçonne que son auteur, une déléguée élue, souhaite rester anonyme. Mais je reproduis pour vous aujourd'hui ses observations, avec seulement de légères modifications dans les termes, parce qu'elles me paraissent être une évaluation particulièrement judicieuse de l'Assemblée.

Déplacements d'horizon qui se sont révélés

de façon évidente au cours de l'Assemblée Générale de 1997

1. D'une Communauté façonnée de manière prédominante par des coutumes européennes, à une Communauté internationale où les coutumes de toutes les régions ont leur place.
2. D'une attitude de "secours" et de don aux pauvres, à une attitude de solidarité avec les personnes déshéritées, en travaillant main dans la main avec elles pour promouvoir le changement, en engageant les pauvres dans leur propre promotion.
3. D'une focalisation étroite sur les affaires de la province elle-même, à un souci de partager les ressources de la Compagnie sur une base mondiale.
4. De l'opinion que l'unité dépend largement de signes extérieurs, à celle que l'unité est fondée avant tout sur une motivation commune, des convictions communes et une action commune.
5. De la prédication de l'Évangile à ceux que nous servons, à la recherche des semences évangéliques dans leur culture : "moissonner avant de semer".
6. D'une administration hautement centralisée, à une administration plus décentralisée.

Bien entendu, ces déplacements d'horizon ne se sont pas produits tout à coup, et ne sont pas non plus apparus précisément au cours de l'Assemblée, ils ont plutôt évolué graduellement dans l'esprit et le coeur des Filles de la Charité au cours de ces dernières années. L'Assemblée, cependant, les a fait apparaître et a réellement

promu ces changements par son atmosphère, ses discussions et ses décisions. Permettez-moi d'examiner avec vous aujourd'hui, un par un, ces déplacements.

1. *D'une Communauté façonnée de manière prédominante par des coutumes européennes, à une Communauté internationale où les coutumes de toutes les régions ont leur place.*

a. Signes de ce déplacement d'horizon

Dans le livre des Actes des Apôtres, au moment où Jésus est sur le point de monter au Ciel, Il envoie ses disciples être “ses témoins à Jérusalem, dans toute la Judée... et jusqu'aux extrémités de la terre” (Ac 1, 8). En réalité, ce n'est que dans la dernière partie du 20e siècle que le Catholicisme est vraiment devenu une Eglise mondiale¹. Pendant le pontificat de Paul VI, s'est produit un déplacement frappant dans le centre de gravité des statistiques de l'Eglise. Le tournant a eu lieu en 1970 : 51 % de la population catholique vivait dans l'hémisphère Sud².

Un changement similaire s'est manifesté graduellement dans la Compagnie des Filles de la Charité. Bien que le nombre de ses membres en Europe soit encore de loin le plus important, beaucoup de jeunes Provinces sont maintenant florissantes en Asie, Afrique, Amérique Centrale et du Sud. La responsabilité de la formation et de la direction de ces Provinces passe de plus en plus dans les mains des Soeurs natives du pays. Il est frappant de remarquer que, pendant l'Assemblée, une déléguée supplémentaire a été accordée au Viêt-nam comme étant la Province qui a le plus grand nombre de Soeurs en formation.

Quelques-uns des moments les plus marquants de l'Assemblée Générale ont été ceux où nous avons entendu les témoignages présentés par des Soeurs de divers pays, révélateurs d'arrière-plans culturels variés.

De même, parmi les décisions les plus importantes de l'Assemblée, figure le changement apporté au Statut 39, décidant que, désormais, l'Afrique serait représentée au Conseil Général par une Soeur africaine et l'Asie par une Soeur asiatique.

b) Défis pour l'avenir

Je suis convaincu que l'un des plus grands défis posés aux Filles de la Charité et à beaucoup d'autres Communautés, est de maintenir votre tradition intégralement,

¹ K. Rahner : “La signification durable du Second Concile du Vatican” - *Investigations Théologiques XX*, 90-102 ; cf. aussi “L'avenir de l'Eglise et l'Eglise de l'avenir”, *Investigations Théologiques XX*, 103-114.

² W. Büllmann : *L'Eglise de l'Avenir* (Maryknoll, New-York, Orbis 1986, 4-5).

mais avec souplesse. Je dis : “intégralement”, parce que vous avez un héritage magnifique que vous voulez conserver : le don de votre vie à Dieu en communauté, par un amour des pauvres qui soit pratique et efficace, vécu en simplicité et humilité. Mais je dis aussi “avec souplesse”, parce que vous ne voulez pas bâtir une communauté européenne dans des cultures non-européennes. Vous ne voulez pas faire l'erreur que des architectes ont faite fréquemment dans le passé, quand ils ont construit des bâtiments de style européen ou nord-américain dans des contextes culturels où ces derniers paraissaient aussi étrangers qu'une pagode le serait ici à Paris.

Une bonne formation initiale est la clé qui permet de maintenir la tradition intégralement, mais avec souplesse. Je propose ce défi à toute la Compagnie, mes Soeurs : concentrez vos énergies sur une bonne formation initiale.

2. D'une attitude de “secours” et de don aux pauvres, à une attitude de solidarité avec les personnes déshéritées, en travaillant main dans la main avec elles pour promouvoir le changement, en engageant les pauvres dans leur propre promotion.

a) *Signes de ce déplacement d'horizon*

Le mot “accompagnement” se rencontre très souvent dans le vocabulaire des communautés modernes. Ce n'est pas une simple évolution linguistique. On peut plutôt dire que notre langage exprime un changement d'attitude. Aujourd'hui, spécialement dans l'Eglise, mais souvent aussi dans la société séculière, nous reconnaissons combien il est important que les pauvres s'engagent eux-mêmes dans leur propre promotion. Nous voyons que la dignité humaine exige l'autodétermination. Nous croyons à l'engagement de chacun dans son éducation, à l'acceptation de sa responsabilité pour créer son propre avenir. Dans les dernières décennies, il s'est produit un remarquable changement d'accent, de la notion “d'assistance” par les oeuvres de charité (don d'aumônes, de “choses” aux pauvres) à celle de “promotion humaine” (accompagnement de la personne défavorisée dans le processus complet de sa promotion individuelle et de sa prise en charge par elle-même).

Le quatrième engagement de l'Assemblée Générale de 1997 l'affirme très clairement : nous nous engageons à “donner notre vie aux pauvres et à leur offrir un service qui réponde à leurs besoins réels en tenant compte de leurs désirs, aspirations et valeurs afin de leur permettre de devenir eux-mêmes les agents de leur propre promotion”.

Remarquez combien de fois le document de l'Assemblée insiste sur la “solidarité”. Il le fait dans les 8e, 10e et 12e engagements. Voyez aussi l'accent mis

par l'Assemblée sur la collaboration avec les laïcs, avec la famille vincentienne et spécialement avec nos groupes de Jeunesses Mariales.

b. Défis pour l'avenir

Le défi de ce second déplacement d'horizon est déjà très clairement défini par l'Assemblée elle-même : “Unir nos forces avec celles des personnes qui défendent la vie et les droits humains. Egalement avec ceux qui luttent pour la justice et la solidarité en faveur des exclus de la société, spécialement les femmes et les enfants qui sont les plus pauvres dans une grande partie du monde”. Je vous encourage une fois de plus, mes Soeurs, à l'aube du troisième millénaire, à ce que les Filles de la Charité soient connues comme une Compagnie qui se fait solidaire des exclus de la société, spécialement les femmes et les enfants qui sont les plus pauvres des pauvres en tant de lieux du monde.

3. *D'une focalisation étroite sur les affaires de la province elle-même, à un souci de partager les ressources de la Compagnie sur une base mondiale.*

a) Signes de ce déplacement d'horizon

Ce déplacement s'est manifesté de façon très notable au cours des dernières décennies. Je mentionne ici deux signes importants :

* Pendant des années, de nombreuses Filles de la Charité se sont portées volontaires pour partir en mission dans d'autres pays. Des programmes de formation ont été mis sur pied pour les aider à s'inculturer et à apprendre de nouvelles langues. Au cours des six dernières années, la Compagnie est allée en Albanie, au Cambodge, au Ghana, en Angola, en Biélorussie, en Ukraine. La Compagnie a pu compter sur un personnel interprovincial dans des situations d'urgence au Mexique, au Guatemala, au Burundi, au Rwanda, en Somalie et en Egypte. Cent cinquante-cinq Filles de la Charité sont parties pour les missions Ad Gentes au cours des six dernières années.

* La Compagnie partage de façon remarquable ses ressources financières sur une base mondiale. Les Provinces qui ont plus de ressources ont envoyé, par le canal de la Curie Générale, de grosses sommes d'argent pour aider les nécessiteux dans des pays pauvres.

b. Défis pour l'avenir

Le défi, à ce titre, est aussi très clair. Au cours des six dernières années, la Mère Générale a mis fortement l'accent, non seulement par ses écrits mais aussi par ses actes, sur l'identité missionnaire de la Compagnie. Aussi je vous dis, mes Soeurs, pendant les six années à venir alors que pointe le troisième millénaire : allez, allez en tant que missionnaires. N'hésitez pas à vous offrir pour aller où se

trouvent les plus pauvres des pauvres, que ce soit dans votre propre Province ou dans les missions Ad Gentes. Allez, allez sans crainte.

4. De l'opinion que l'unité dépend largement de signes extérieurs, à celle que l'unité est fondée avant tout sur une motivation commune, des convictions communes et une action commune.

a. Signes de ce déplacement d'horizon

La Compagnie a mis fortement l'accent, ces dernières décennies non seulement sur la formation initiale, mais aussi sur la formation continue. Les Provinces elles-mêmes organisent des sessions de formation concernant les divers aspects de notre vie: spirituel, apostolique, communautaire, vincentien, professionnel. Au niveau international, deux ou trois programmes sont organisés chaque année ici, rue du Bac, réunissant des Soeurs de tous les pays où vivent et travaillent les Filles de la Charité. Tous ces programmes indiquent qu'une communauté se fonde, non pas tant sur des signes extérieurs que sur une motivation commune, des convictions communes et une action commune, comme l'a souvent fait remarquer le philosophe Bernard Lonergan³.

Le cinquième engagement de l'Assemblée Générale de 1997 le dit très clairement : il invite la Compagnie à “recréer des communautés enracinées en Jésus-Christ, qui sachent partager l'expérience de Dieu, vivre la communion dans le dialogue et le discernement, en mutuelle attitude de servantes mobilisées par des projets communautaires créatifs, réalistes, exigeants et évaluables”.

De plus, les décisions prises par l'Assemblée concernant l'habit confirment ce que la Compagnie a déjà clairement reconnu ces dernières années : son unité ne dépend pas de l'uniformité du vêtement. En fait, cette décision reconnaît que les besoins des pauvres et les sensibilités variées des différentes cultures doivent être des facteurs-clés pour déterminer ce qu'est l'habit des Filles de la Charité. L'Assemblée a décidé que:

“L'habit officiel des Filles de la Charité est:

- celui proposé et choisi par la 2e Assemblée Générale Législative
- ou un habit modifié : jupe, coiffe bleu marine, corsage blanc ou bleu,
- ou un habit modifié selon les différentes cultures et les besoins du service des pauvres et approuvé par la Visitatrice et son Conseil”.

“Le port de la coiffe relève de la Visitatrice et de son Conseil”.

³ Bernard Lonergan : *Une troisième collection* (Mahwah, New Jersey, 1985, 5-6).

“Toutes les Soeurs portent un signe distinctif universel d'appartenance à la Compagnie”.

b. Défis pour l'avenir

Il me semble, mes Soeurs, que la Compagnie a déjà une compréhension assez claire des motivations communes, des convictions communes et des actions communes qui fondent son unité. Le défi consiste à approfondir continuellement ces dernières. Il y a toujours une tendance pour les groupes, spécialement les grands groupes, à confondre uniformité et unité. Cela peut être une maladie sérieuse dans une communauté internationale, parce qu'elle conduit à imposer des pratiques détaillées qui paraissent étranges aux jeunes venant d'autres cultures. Quand j'étais novice, nous avions la permission de prendre une douche seulement deux fois par semaine. Nous étions jeunes, et nous ronchonions sans cesse contre cette étrange pratique ; quelquefois, nous en faisons des gorges chaudes. Une fois le noviciat terminé, nous nous sommes tous douchés tous les jours comme avant le noviciat. Ce règlement bizarre, concernant notre hygiène, n'avait aucunement contribué à approfondir nos motivations, nos convictions et nos actions, même si, pour une raison quelconque, il avait paru important à nos responsables de formation. La question qui se pose à nous aujourd'hui, est celle-ci : “Qu'est-ce qui approfondira réellement les motivations les plus profondes d'une Fille de la Charité (son désir de se donner à Dieu dans le service des pauvres) ? Qu'est-ce qui approfondira ses convictions les plus profondes (sa volonté de vivre dans la simplicité, l'humilité et la charité pratique)? Qu'est-ce qui approfondira son engagement à l'action menée en commun avec d'autres (spécialement la prière commune, une vie menée ensemble dans la joie et le service commun des pauvres) ?

5. *De la prédication de l'Evangile à ceux que nous servons, à la recherche des semences évangéliques dans leur culture : “moissonner avant de semer”.*

a. Signes de ce déplacement d'horizon

Peu de thèmes sont plus fréquemment abordés dans les documents de l'Eglise aujourd'hui, que celui de l'inculturation. Le Pape Jean-Paul II, qui a parlé si souvent de l'inculturation, a écrit aux Filles de la Charité : “L'amour des pauvres comporte le respect de leurs cultures qui manifestent l'âme de leurs communautés humaines, ainsi que la reconnaissance et l'accueil des valeurs qui en font la richesse”.

Le mot “inculturation” s'est trouvé fréquemment sur les lèvres des Filles de la Charité au cours des deux années de préparation à l'Assemblée Générale et pendant la célébration de l'Assemblée elle-même.

La quatrième conviction exprimée par l'Assemblée est celle-ci :

“Nous sommes convaincues de la nécessité de découvrir personnellement et communautairement les "semences du Verbe" et les valeurs existant dans toutes les cultures et dans les Pauvres :

- la solidarité, le combat pour la justice et la liberté,
- la reconnaissance de la dignité de tout être humain,
- les relations personnelles les plus proches, l'hospitalité, le sens de la fête,
- la confiance et l'espérance en la Providence...

et aussi discerner les contre-valeurs qui s'opposent à l'Évangile et à notre identité vincentienne :

- l'augmentation de la pauvreté et de la marginalisation,
- l'exploitation économique,
- la violation des droits humains,
- la perte du sens de Dieu,
- la "culture de mort"

b) Défis pour l'avenir

Le défi est déjà implicite dans la conviction si clairement exprimée ci-dessus par l'Assemblée. Je veux aujourd'hui engager spécialement les Visitatrices et les formateurs dans toutes les Provinces de la Compagnie, à discerner avec les Soeurs de la Province quelles sont les semences du Verbe en chaque culture et à discerner aussi dans cette culture quelles sont les contre-valeurs qui s'opposent à l'Évangile. Il y a sûrement d'abondantes semences du Verbe dans toute la création car c'est Dieu qui l'a faite ; mais il y a aussi des mauvaises herbes en abondance, Jésus nous l'assure, parce que tous les humains, y compris nous-mêmes, sont pécheurs.

6. *D'une administration hautement centralisée, à une administration plus décentralisée.*

a) Signes de ce déplacement d'horizon

Immédiatement après Vatican II, le Pape Paul VI a dit aux communautés religieuses que “le système de gouvernement sera tel que l'exercice de l'autorité en devienne plus efficace et plus aisé, selon les nécessités de l'époque actuelle. C'est pourquoi, aux divers échelons, les Supérieurs seront munis de pouvoirs opportuns, de manière à éviter les recours inutiles ou trop fréquents aux autorités supérieures”⁴.

⁴ *Ecclesiae Sanctae* (6 août 1966), 18.

Les Constitutions et Statuts rénovés des Filles de la Charité ont réussi de façon seulement partielle à réaliser le “principe de subsidiarité” énoncé par Paul VI. Une des étapes les plus significatives des Constitutions vers la décentralisation a été l'accent mis sur le projet communautaire local comme moyen d'organiser concrètement la vie de la communauté locale et d'engager les Soeurs à une entente mutuelle pour vivre cette vie. Les Constitutions ont aussi élargi les pouvoirs des Visitatrices et favorisé l'engagement des Soeurs des Provinces dans le choix de leurs responsables au moyen d'une large consultation.

Pendant l'Assemblée, la décision concernant l'habit, dont je viens de parler, a été un pas important dans le sens de la décentralisation. Auparavant, presque toutes les décisions concernant l'habit devaient venir de la Mère Générale et de son Conseil. Elles peuvent maintenant être prises à un niveau provincial.

b. Défis pour l'avenir

Le principe de subsidiarité est clair. Il s'agit ensuite de l'appliquer judicieusement.

L'Assemblée a reconnu que l'on doit avancer encore plus dans le sens de la décentralisation. Trop de choses, qui sont réellement décidées à un niveau provincial, arrivent encore à Paris, engageant sans nécessité le temps et les énergies des membres du Conseil Général et du Secrétariat. L'Assemblée Générale a décidé qu'une Commission serait nommée pour préparer une révision des Constitutions et Statuts, qui serait ensuite proposée à la prochaine Assemblée Générale. Un des problèmes posés à cette Commission, donc à la prochaine Assemblée Générale, sera d'appréhender plus pleinement la question de la subsidiarité et de la décentralisation.

Les déplacements d'horizon sont très importants, mes Soeurs. Ils influencent notre manière de voir. Du toit de la Curie Généralice, je peux avoir une bonne vision de Rome : j'ai un aperçu du dôme de Saint-Pierre et je vois des maisons où vivent de pauvres gens. Il m'arrive parfois de voir de la drogue passer de main en main. L'autre jour, j'ai même aperçu quelqu'un qui m'avait une fois volé. Quand je descends dans mon bureau, qui est à l'étage au-dessous, l'horizon est très différent. Je ne peux voir ni Saint-Pierre ni les pauvres. Ainsi, il m'est bon de monter sur le toit de temps en temps pour changer d'horizon ! C'est exactement ce qu'a fait votre Assemblée, mes Soeurs. En réalité, toute la Compagnie l'a fait, spécialement ces six dernières années. Ses horizons se sont élargis au plan international. Son service des pauvres a acquis de nouvelles perspectives et de nouvelles qualités. Ses relations avec de nouvelles cultures sont devenues sources d'enrichissement.

Je vous invite, mes Soeurs, j'invite toute la Compagnie aujourd'hui, à se réjouir de ces nouveaux horizons. Que vos yeux s'emplissent des couleurs variées de la création de Dieu. Lisez et étudiez bien le document de cette Assemblée. Faites

vôtres ses convictions et vivez ses engagements en solidarité avec vos Soeurs. Que ce document vous enflamme, comme le dit l'Assemblée. Soyez un feu nouveau. Que la charité brûlante du Christ, venant de vous, se communique aux coeurs des autres, particulièrement des pauvres.

(Traduction: service de traduction de la
Curie Généralle des Filles de la Charité à Paris)

*NDLR: Conférence donnée par le P.Maloney aux Filles de la Charité, dans leur Maison-Mère à Paris, le 15 août 1997.